

Le contrat de professionnalisation

HÉTIS

Haute école du travail
et de l'intervention sociale

Pour une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Pour encourager les entreprises à poursuivre leurs efforts en matière de recrutement d'alternants, deux aide exceptionnelles ont été mises en place.

Deux mesures prises par le gouvernement :

- Jusqu'au 30 juin 2022
Une **aide exceptionnelle de 8000€** à l'embauche d'un alternant **de 18 à 29 ans en contrat de professionnalisation**, préparant un **diplôme ou titre professionnel équivalent au plus à un niveau 7 (Bac+5)** pour les entreprises de moins de 250 salariés.

Pour les entreprises de plus de 250 salariés, l'aide est conditionnée au respect d'un quota minimum d'alternants en 2022.

- Jusqu'au 31 décembre 2022
Une **aide exceptionnelle de 8000€** à l'embauche **en contrat de professionnalisation d'un demandeur d'emploi de longue durée**. L'aide financière s'adresse à tous les **employeurs de droit privé** et les **établissements publics industriels et commerciaux** assujettis au financement de la formation professionnelle continue.



LE CONTRAT

CDD de 6 mois à 2 ans suivant la formation choisie (CDD pouvant aller jusqu'à 3 ans pour les publics dits prioritaires) **ou CDI alternant** des périodes en entreprise et des périodes en formation à HÉTIS.

Le contrat de professionnalisation obéit aux mêmes règles qu'un contrat de travail. Dans la structure d'accueil, **le salarié doit être encadré par un tuteur**.

Toutes les entreprises du secteur privé assujetties au financement de la formation professionnelle continue **peuvent embaucher en contrat de professionnalisation**.

Les frais de formation sont financés en tout ou partie par l'OPCO dont dépend l'entreprise.



POURQUOI CHOISIR LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

- Pour **recruter de nouveaux salariés**, les **former aux métiers du travail social** et les **adapter à vos besoins**.
- Pour **anticiper les départs** en retraite et assurer la **transmission des savoir-faire spécifiques** à votre structure.
- Pour **bénéficier d'aides financières : aide exceptionnelle à l'embauche, réduction de charges patronales, aide au tutorat...**

EXEMPLES DE SIMULATIONS DU COÛT D'UN APPRENTI SELON L'ÂGE ET LA FORMATION VISÉE

Pour l'embauche d'une personne de 18 à 20 ans en contrat de professionnalisation, ayant un diplôme ou titre professionnel inférieur à un niveau 4 (Bac), le coût salarial la 1^{ère} année est le suivant :

COÛT NET EMPLOYEUR (aides incluses sur 1 an)	2 785 € SOIT 233 €/MOIS
--	--------------------------------

Pour l'embauche d'une personne de 18 à 20 ans en contrat de professionnalisation, ayant un diplôme ou titre professionnel supérieur ou égal à un niveau 4 (Bac), le coût salarial la 1^{ère} année est le suivant :

COÛT NET EMPLOYEUR (aides incluses sur 1 an)	4 749 € SOIT 400 €/MOIS
--	--------------------------------

Pour l'embauche d'une personne de 21 à 25 ans en contrat de professionnalisation, ayant un diplôme ou titre professionnel inférieur à un niveau 4 (Bac), le coût salarial la 1^{ère} année est le suivant :

COÛT NET EMPLOYEUR (aides incluses sur 1 an)	5 622€ SOIT 469 €/MOIS
--	-------------------------------

Pour l'embauche d'une personne de 21 à 25 ans en contrat de professionnalisation, ayant un diplôme ou titre professionnel supérieur ou égal à un niveau 4 (Bac), le coût salarial la 1^{ère} année est le suivant :

COÛT NET EMPLOYEUR (aides incluses sur 1 an)	7 746€ SOIT 646 €/MOIS
--	-------------------------------

Pour l'embauche d'une personne de 26 à 29 ans en contrat de professionnalisation, quelque soit son niveau de diplôme, le coût salarial la 1^{ère} année est le suivant :

COÛT NET EMPLOYEUR (aides incluses sur 1 an)	11 682€ SOIT 974 €/MOIS
--	--------------------------------

**Le résultat présenté est une estimation évaluée en fonction des planchers légaux (pourcentage du SMIC).
Lorsque le mode de calcul conventionnel est plus favorable à l'alternant, c'est celui-ci qui prévaut.
Les données du simulateur sont indicatives, les aides sont octroyées par les services instructeurs compétents.*

Pour retrouver les tableaux présentés ci-dessus, rendez-vous sur le lien suivant :

https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/jcms/gc_5504/simulateur-employeur

ACCÈDEZ À LA FORMATION

Contactez le Pôle Accueil et Orientation de HÉTIS qui étudiera avec vous votre projet de formation.

6 Rue Chanoine Rance Bourrey 06105 Nice
Tel. 04 92 07 77 97 | info@hetis.fr

[f](#) [in](#) [@hetis](#) | www.hetis.fr

HÉTIS
Haute école du travail
et de l'intervention sociale

